



E-lum® : service de maintenance de l'éclairage public Baisse des coûts d'adhésion en 2016

Dans le cadre de la démarche départementale et mutualisée de rationalisation de l'éclairage public, le SIDEDEC a mis en place depuis 2011, le service e-lum®, un véritable service pour l'exploitation et la maintenance des installations d'Éclairage Public.

A ce jour, **125** Communes adhèrent à ce service, ce qui représente plus de **14 800 Points Lumineux** gérés par le syndicat d'énergies des communes jurassiennes.

Le Service e-lum®, service de diagnostic, maintenance, entretien, suivi et bilan de l'éclairage public se traduit par une convention d'adhésion de 6 ans signée entre la commune et le SIDEDEC.

Le Comité Syndical du SIDEDEC, lors de son assemblée générale du 28/11/2015, a validé la **baisse du coût d'adhésion** maximum à 18 € / point lumineux / an, pour 2016.

Ce tarif d'adhésion est modulé pro-rata temporis du service effectif, et en fonction de l'état du parc d'éclairage public de la commune ce qui permet de tenir compte des efforts de la Commune dans la rénovation de son parc d'Éclairage Public.

Cette baisse est possible grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents, à la mutualisation des coûts et du service, ainsi qu'à la mise en œuvre d'outils de suivi performants.

Le Service Énergies et Réseaux Électriques (ERE) est à votre entière disposition pour vous apporter des compléments concernant l'éclairage public, dont le référent est **Maxime BALLAUD (03.84.47.81.26 elum@sidec-jura.fr)**.



Syndicat Mixte d'Énergies, d'Équipements
et de E-Communication du JURA

www.sidec-jura.fr